



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mardi 13 novembre 2018

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédacteur : S RENAUDON

Centre Du Guesclin

Co-Présidents: R DUPEYROU (Co-président élu, Conseiller municipal), JP GEORGES (Co-président habitant)

Référents des commissions et groupes de travail : E SUREAU, N MIOT.

Elus : AL HOLTZ et J BARBOTIN (Adjointes au Maire), C REYSSAT (Conseillère Municipale)

Membres : D CAILLAUD, D COIRIER, B CEOLIN, J DAMONGEOT, JL DORLET, V HERAULT, C HUCHEDE, LM LOPES, D MEIGNAN, JM PIERRE, JL REGRAIN, P TERRASSIN.

Excusés : B CEOLIN, S JOUHANIQUE, T VRIET.

Agents municipaux : B GABRIEL et S RENAUDON (Service Proximité et Relations aux Citoyens).

Romain DUPEYROU ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1/ Présentation des travaux des commissions

- Animation
- Patrimoine
- Cadre de vie

2/ Informations et actualités en lien avec le quartier Centre-Ville

3/ Temps d'échange – Questions diverses

1. Présentation des travaux des commissions

Commission Animation

Projet chorales

Nicole MIOT, référente de cette commission, propose dans une démarche participative, le projet de constituer une chorale commune entre celles existantes du CSC Grand Nord, de la résidence seniors « le clos des tilleuls » et l'association France Alzheimer 79.

Ces chorales n'ont pas la possibilité aujourd'hui de s'exprimer en public d'où l'objectif commun d'organiser une représentation collective au sein de la résidence mais également dans une autre salle.

Une prochaine rencontre avec les chefs de chœur sera programmée afin de travailler ce projet qui pourrait aboutir au printemps 2019 sur un après-midi.

Soirée contes 2019

Le groupe de travail pense déjà à l'année 2019. Pour cette 4^{ème} édition, l'idée est d'investir un lieu important comme le patronage laïque l'avait été pour la soirée conte de 2017. En effet, lors de la soirée du 17 novembre 2017, ce sont environ 120 personnes qui se sont déplacées pour assister à cette soirée.

La thématique retenue, qui reste à travailler, est « le conte du voisin ».

Des échanges sur ce sujet sont actuellement engagés avec un conteur picto-charentais, l'association des Portugais de Niort et une association des pays d'Afrique du Nord.

Programmation pressentie en novembre 2019.

Projet inter-quartiers

Jean Pierre GEORGES présente le projet d'organiser un tournoi de pétanque inter-quartiers en partenariat avec le CSC Centre-Ville et une association sportive niortaise de pétanque.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des conseils de quartier de se rencontrer et de travailler à l'organisation d'un projet commun. JP GEORGES présente le projet du conseil de quartier Centre-ville de mettre en place un événement des conseils de quartier qui respire la convivialité et dans l'objectif de changer l'image des conseils de quartier avec leurs réunions en soirée afin d'attirer de nouveaux membres.

Ce tournoi pourrait avoir lieu sur l'esplanade de la Brèche en septembre 2019.

Les membres du conseil de quartier Centre-ville ont déjà pris attache du centre socio-culturel du centre-ville afin d'imaginer l'organisation d'un tournoi dédié aux enfants, plutôt en milieu de Brèche, côté mail des martyrs de la Résistance où se trouveraient 2 terrains de pétanque.

Il est également question d'offrir un lot à chaque participant (tee-shirts ? tote-bags ?)

Projet de ruches

Une réflexion globale est à ce jour en cours au niveau de la municipalité qui souhaite l'implantation de ruches au niveau du centre-ville mais également dans d'autres quartiers de la ville.

Plusieurs services de la Collectivité travaillent sur ce projet, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le conseil de quartier centre-ville soumet néanmoins l'idée d'implanter des ruches au Jardin des plantes.

Questions et réactions des participants :

- C'est une très bonne idée.
- Une apicultrice présente précise que le problème le plus important pour l'élevage d'abeilles en milieu urbain n'est pas la pollution mais le frelon asiatique.
- S'agira-t-il de ruches à miel ou d'abeilles noires ?

Réponse d'AL HOLTZ : ce sont des ruches à miel qui seront implantées.

- Il y avait des ruches sur les toits des services de la Préfecture. Il semblerait que le projet ait été abandonné. Serait-il possible d'en connaître le (les) raison(s) ?

Le service Proximité et Relations aux Citoyens sollicitera les services de la Préfecture pour disposer des réponses.

Projet de Franck Ayroles

Après avoir étudié plusieurs lieux, il est validé comme lieu d'implantation de cette œuvre le haut de la place de Brèche, côté cinéma, en promontoire, ce qui donnera une certaine perspective sur la ville depuis le banc. Cet endroit étant le plus adapté pour valoriser au mieux cette œuvre.

Un contrat d'acquisition à hauteur de 10 000€ est en cours d'élaboration.

Mise en place au 1^{er} trimestre 2019.

JP GEORGES se satisfait de ce projet qui trouve enfin son financement et sa réalisation.





Questions et réactions des participants :

- Au regard du poids de l'œuvre, son implantation sur la place de la Brèche qui souffre de plusieurs malfaçons risquerait de faire perdre la garantie décennale ?
- L'architecte de la place de la Brèche a-t-il été consulté pour donner son accord sur cette implantation ?

Réponse de R DUPEYROU : les éléments techniques ont été étudiés, le poids de l'œuvre ne posera pas de difficulté sur la place de Brèche.

Anne-Lydie HOLTZ précise que cet emplacement a reçu un avis favorable de Monsieur le Maire et de Franck Ayroles.

- Pourquoi n'implante-t-on pas cette œuvre monumentale dans les jardins du Musée.

Réponse de R DUPEYROU : l'architecte des bâtiments de France est opposée à cette idée.

- Il est rappelé que les dernières communications sur le projet évoquaient la place du Temple et que les commerçants étaient très favorables à l'accueil de cette œuvre.

Réponse de R DUPEYROU : cette place présente malheureusement de nombreuses contraintes techniques et en termes de manifestations accueillies, elle est occupée par la patinoire pendant près de 2 mois en hiver, il y a constamment des véhicules stationnés,... Le lieu retenu en haut de Brèche est le plus adéquat pour l'œuvre qui dispose, faut-il le rappeler, de dimensions monumentales. Ces dernières limitent les lieux d'une possible installation.

J BARBOTIN, Adjointe en charge notamment du commerce et du tourisme partage avec le conseil de quartier l'expérience récente de l'installation de jardinières sur la place du Temple qu'il a fallu changer pour des formats plus petits à la demande des commerçants.

Commission Patrimoine

Demande d'une copie du buste d'Antonin PROUST

Pour rappel :

En 2017, lors de l'inauguration de la copie du buste de Thomas-Hippolyte MAIN, Monsieur le Maire avait expliqué qu'il serait intéressant de créer une galerie de personnages importants et ayant marqué l'histoire de la Ville de Niort.

Daniel COURANT avait alors expliqué que le conseil de quartier pourrait débiter cette proposition par la réalisation d'une copie du buste de Antonin PROUST.

Antonin PROUST (1832-1905), issu d'une famille de notables niortais, artiste, député, secrétaire d'État aux Beaux-Arts (avec rang de ministre), consacra toute son existence au développement des arts. Il est l'une de ces personnalités dont le XIXe siècle est riche et pour lesquelles il est difficile de faire la part entre le journaliste, l'ami des artistes, le critique d'art, l'historien et l'homme politique.

La sculpture du buste d'Antonin PROUST est présentée dans le parcours permanent du musée Bernard d'Agesci. Il s'agit d'un buste – sculpture en terre cuite sur un piédouche réalisé par Jean Baptiste BAUJAULT.

Les dimensions sont de 56cm en H., 26cm en L. et 22 cm en P.

Les membres du Conseil de quartier valident la proposition de copie du buste d'Antonin PROUST.

Est également évoquée Fortunée BRIQUET, illustre Niortaise également comme piste de buste à réaliser.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens va se rapprocher de la conservatrice des Musées de Niort Agglo pour lancer de manière concrète le projet et reviendra vers les membres de la commission au besoin.

Buste de Thomas-Hippolyte MAIN

En lien avec le projet Boinot, le buste de Thomas-Hippolyte MAIN sera placé, à la fin du chantier, dans le jardin de la maison patronale.

Le socle d'origine sera prochainement déposé afin d'engager sa restauration. Sa repose est envisagée fin du 1^{er} trimestre 2019.

Eugène SUREAU remercie chaleureusement le travail réalisé par le Centre Technique Municipal pour la création du socle actuel en bois.

Valorisation du patrimoine historique du centre-ville

Les membres du conseil de quartier souhaitent relancer concrètement le projet de valorisation du patrimoine historique du centre-ville. Une fiche caractéristique a déjà été renseignée, par le Conseil de quartier, pour chaque bâtiment répertorié et transmis aux services compétents. Depuis le projet ne s'est malheureusement pas concrétisé.

Souhait du Conseil de quartier d'établir également un plan de cheminement de l'ensemble des bâtiments.

Anne-Lydie HOLTZ précise que Monsieur Simon Laplace relance le dossier et qu'il reste l'interlocuteur privilégié à la ville de Niort sur toutes les questions du patrimoine.

Les membres du conseil de quartier ont également déjà pris attache auprès de Mme Elisabeth Maillard, vice-présidente à Niort Agglo Culture et Patrimoine historique, qui se dit très intéressée par le projet.

Commission Cadre de vie

Groupe de travail circulation – déplacements

Projet rue des quatre vents

Une visite de terrain de l'ensemble de la rue des quatre vents a eu lieu le 15 octobre 2018 en présence de Dominique SIX, Adjoint au Maire, des services de la ville de Niort, riverains et conseillers de quartier, soit une bonne trentaine de participants.

Les problématiques évoquées sont par ordre de priorité : la vitesse excessive des véhicules et la difficulté du cheminement piéton dans des conditions qui garantissent la sécurité des usagers.

A l'issue de cette visite, il a été proposé la mise en place d'un groupe de travail dédié dont la 1^{ère} réunion, organisée par le Conseil de quartier aura lieu en décembre.

La réflexion va donc s'organiser en deux temps, à savoir :

Le groupe de travail circulation – déplacements va travailler sur la base du relevé de conclusions établis par le service Proximité et Relations aux Citoyens, suite à la visite sur site.

Une fois ce travail effectué, un 2^{ème} temps de réflexion et de concertation sera alors programmé avec les services techniques de la ville de Niort et Dominique SIX, Adjoint au Maire.

Cette nouvelle rencontre se tiendra le 12 décembre prochain, à 18h30, au 59 rue des 4 vents.

Projet rue des trois Coigneaux

Les travaux relatifs à la création d'un contre sens cyclable sont terminés depuis début juillet, à l'exception des plantations.

La partie dédiée aux espaces verts sera aménagée en début d'année 2019, cette période étant propice à la plantation des espèces retenues, à savoir : un conifère et plusieurs variétés de plantes vivaces.

Une inauguration de cette rue est demandée par le Conseil de quartier. Celle-ci pourrait être organisée une fois les plantations réalisées courant avril 2019.

Comptages rue de la Burgonce

Pour faire suite à la demande de riverains et conseillers de quartier, des comptages sur plusieurs parties de la rue de la Burgonce ont été réalisés du 18 au 24 juin 2018.

Les résultats des comptages dans les 2 sens de circulation sont donc les suivants :

Partie 1 (côté Est) : à l'angle de la rue de la Normandie : 2123 véhicules par jour en moyenne (dont 67 PL) - Vitesse moyenne 51 km/h (V85%)

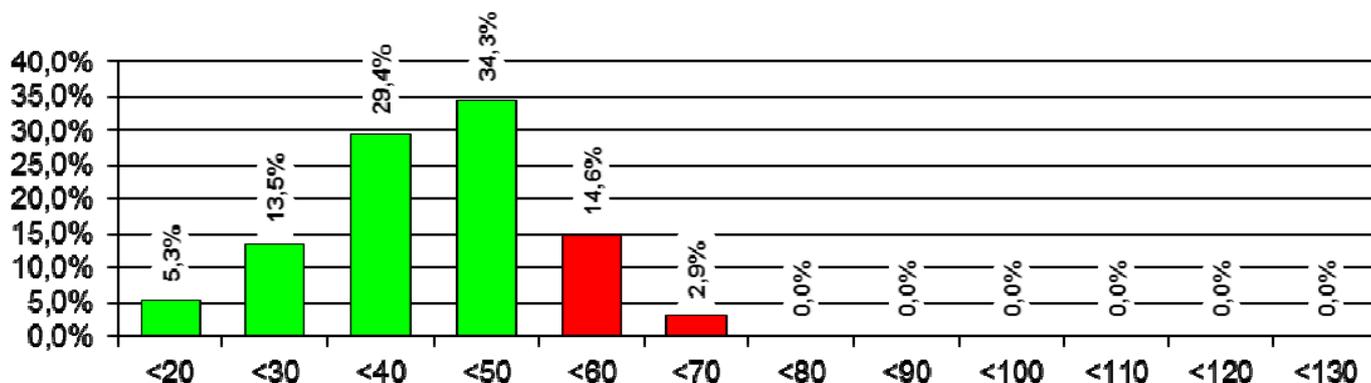
Partie 2 (côté Ouest) : à l'angle de l'impasse de la Burgonce : 2099 véhicules par jour en moyenne (dont 66 PL) – Vitesse moyenne 49 km/h (V85%)

Info/exemple : rue Voltaire comptages 2014 : 5861 véhicules par jour en moyenne – vitesse moyenne 37 km/h (V85%)

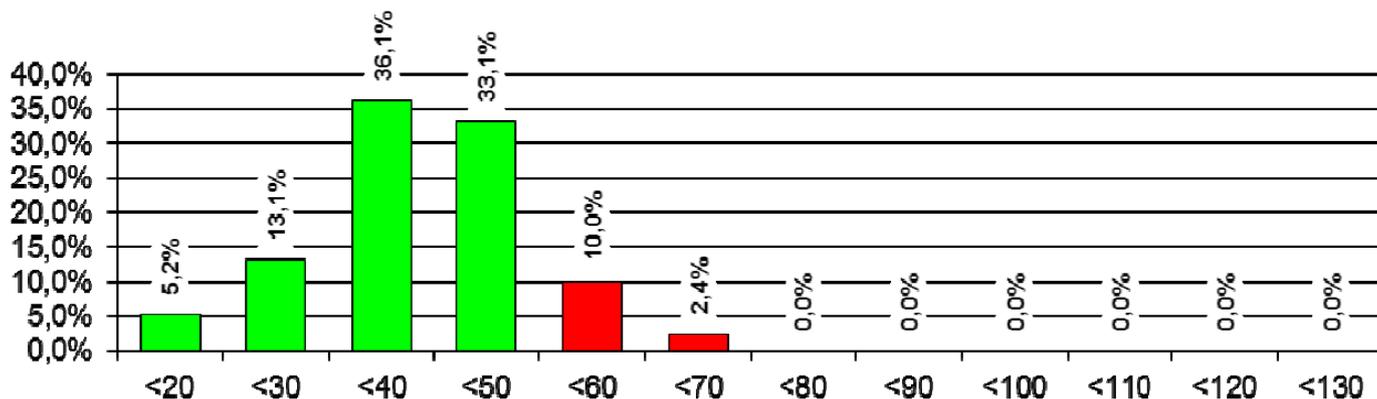
En conclusion : le trafic sur la rue de la Burgonce est conforme à au trafic auquel on peut s'attendre sur ce type de rue dans le reste de la ville.

Le taux d'infraction est toutefois assez important et nécessitera une surveillance par la mise en place d'un contrôle visuel ou en réalisant des comptages ultérieurs.

CLASSIFICATION DES VITESSES (VL / TMJO)



CLASSIFICATION DES VITESSES (VL / TMJO)



Le service Proximité Relations aux Citoyens se propose de prendre contact avec la Police Municipale afin d'engager une présence plus régulière et de procéder à une verbalisation.

Sur le même principe que le travail engagé sur la rue des Quatre Vents, Jean-Pierre GEORGES propose d'organiser une visite sur site sous la forme d'un diagnostic en marchant, partagé entre élus, conseillers, riverains et techniciens.

Cette visite pourrait avoir lieu fin janvier 2019 en présence de Dominique SIX, Adjoint au Maire, services de la ville de Niort, riverains invités par info-quartiers et conseillers de quartier.

Questions et réactions :

- Il est demandé que la Police, si elle se déplace sur le terrain réalise également les verbalisations pour tous les refus de priorité aux piétons.
- Plusieurs signalements sont relayés de problématiques rencontrées sur la rue de la Burgonce, au-delà de la question du trafic et de la vitesse.

L'ensemble de ces signalements ont été relayés.

Toujours est-il que le service Proximité et Relations aux citoyens rappelle que pour ce type de signalements d'anomalies sur l'espace public, la cellule des Demandes de proximité est disponible :

- depuis le site de la ville : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/vos-demarches/vos-demarches/signaler-une-anomalie-sur-la-voie-publique/index.html>
- par téléphone au 05 49 78 78 90 ou en se rendant en mairie : Place Martin Bastard, Hôtel administratif | Bâtiment Triangle | RdC bureau 100, du lundi au jeudi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h et le vendredi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 16 h

Ces problématiques rencontrées par les habitants nécessitent une réactivité des services. Leur relais dans des délais courts est par conséquent indispensable.

Groupe de travail propreté – éclairage - sécurité

Place du Temple

Suite à la rencontre avec les services de la ville de Niort et élus le 11 avril 2018, l'espace dédié aux poubelles, non visible du public sera clôturé par un bardage métallique en décembre.

Eugène SUREAU souligne que cette problématique de la gestion des déchets s'oriente également vers les restaurateurs de la rue des Remparts.

A noter qu'à ce sujet, la Ville de Niort a mis en place depuis 2 ans un groupe de travail Ville de Niort/CAN spécifique sur la problématique de gestion des ordures ménagères dans le périmètre du Centre-Ville : propreté, collecte, dépôts sauvages. A ce titre, ce groupe se réunit de manière régulière (fréquence trimestrielle) pour aborder l'ensemble des problématiques rencontrés et déterminer des actions communes à mettre en œuvre en vue de trouver des solutions.

Les acteurs conviés sont tous concernés par le sujet, que ce soit en termes de gestion ou de réclamations/signalements.

Jardins des plantes

Le conseil de quartier demande à pouvoir disposer d'éléments d'informations sur les travaux réalisés au jardin des plantes.

Les travaux réalisés à ce jour :

- Reprise des murets en pierres sèches de l'Allée Basse par la MIPE.
- Dépose de la grille de l'Allée Haute (entrée Du Guesclin), pour restauration chez un ferronnier d'Art.
- Belvédère près du Petit Jardin : réalisation d'un muret en pierres et pose de garde-corps ouvragés, dans la continuité de l'existant.
- Mise en place d'une ligne de vie au Petit Jardin pour nettoyer la falaise.
- Nettoyage de la falaise.

Travaux à venir fin 2018 :

- Plantation de l'îlot La Pérouse, sur la thématique du Japon. Les plantations s'effectueront avant la fin de l'année pour la plupart des végétaux, et au printemps pour quelques vivaces.
- Pose d'une clôture et d'un portillon dans le Petit Jardin derrière la ligne de vie, et plantation d'arbustes originaires de l'Inde devant cette future clôture.
- Réfection des allées très dégradées du coteau par la régie Voirie (en cours).

Travaux 2019 : en attente du vote du budget pour préciser ce qui est en mesure de faire.

2. Informations et actualités diverses

Sur le quartier Centre-Ville

- Rue Thibault de Boutteville : suite à une malfaçon, une reprise de l'enrobé a été réalisé. La rue est de nouveau ouverte à la circulation. Les panneaux déviation actuellement positionnés dans les rues de la colline Saint-André vont pouvoir être enlevés.

Philippe TERRASSIN demande à ce que lors de futurs travaux, les panneaux déviation mis en place précisent par un affichage la nature des travaux en cours.

- Rue basse : une réunion spécifique dédiée au projet d'aménagement de la rue basse qui aura lieu début 2019 sera programmée **le mercredi 19 décembre 2018, de 20h à 22h, salle de Justice de Paix de l'Hôtel de Ville.**

Cette réunion s'adresse à l'attention de l'ensemble des riverains de la Colline St-André et des membres du conseil de quartier.

- Ronds-points Avenue de Paris : la Ville de Niort entreprend la rénovation des 5 giratoires de l'Avenue de Paris. Ces travaux, en 2 phases, ont démarré fin octobre et s'achèveront début 2019. Les travaux en cours concernent les trois giratoires aux croisements des rues Voltaire et Terraudière. Les travaux des 2 giratoires aux croisements des rues de Strasbourg et de Souché auront lieu début 2019. Coût de l'opération : 100 000 €

Divers

- Marché de Noël : le vendredi 23 novembre 2018, quartier Saint-Florent, à la maison de quartier à partir de 16h00
- Illuminations de Noël : le samedi 1^{er} décembre à 18h15, lancement des illuminations en centre-ville.
- Temps Fort de la Participation Citoyenne le lundi 03 décembre de 18h30 à 20h (Hôtel de ville)
- Fête de Noël : le mercredi 19 décembre 2018, quartier Tour Chabot Gavacherie, place Jacques Cartier de 14h30 à 17h30

3 – Temps d'échanges – Questions Diverses

Un membre du Conseil de quartier questionne sur la mise en place de bus électriques ?

AL HOLTZ confirme que les deux navettes Centre-Ville vont passer à l'électrique.

Une habitante questionne sur la mise en place de la navette sur la colline Saint-André ?

Anne-Lydie HOLTZ précise que les travaux de la rue Thibault de Boutteville ont retardé la mise en place de cette navette. La mise en fonction est programmée à la livraison des travaux de la rue Basse soit a priori pour septembre 2019.

Contre-allée de l'Avenue de Paris dans le sens de la montée ?

Un membre du Conseil de quartier demande s'il est possible d'utiliser la nouvelle signalétique à destination des cyclistes qui leur accordent un cédez-le-passage pour le moment sur des feux tricolores dans la ville, et qu'elle soit installée sur les panneaux STOP des contre-allées de l'avenue de Paris.

Le service Proximité et Relations aux citoyens se fera le relais de la demande auprès des services techniques.

Travaux d'amélioration de l'éclairage dans la ville ?

Romain DUPEYROU précise qu'un programme de travaux par phasage est actuellement en cours afin d'améliorer les performances de l'éclairage et le rationaliser. L'éclairage du centre-ville n'est pas impacté sur 2018 par ce programme de travaux.

Il est également précisé que la loi interdit aux commerçants du centre-ville d'éclairer leurs vitrines après minuit.

Cette information sera retransmise aux intéressés.

Trottinettes électriques en ville ?

Quelles règles pour les trottinettes électriques : doivent-elles rouler sur la chaussée, sur les trottoirs ?

Le service Proximité et Relations aux citoyens se fera le relais de la demande auprès des services techniques.

Plan de prévention de l'Atmosphère, territoire niortais ?

Un arrêté de la Préfecture a-t-il été signé et transmis pour application en matière de prévention de l'atmosphère sur Niort ?

Le service Proximité et Relations aux citoyens se fera le relais de la demande pour collecter de l'information auprès de la direction dédiée.

Prochain Conseil de quartier : Février 2019

Contact :

Stéphane RENAUDON
Coordinateur participation citoyenne
Service proximité et relations aux citoyens
05.49.78.73.46
stephane.renaudon@mairie-niort.fr